

n°2

Mercredi
30 juin
2021

Le point sur la situation

Mercredi 30 juin 2021

Une deuxième réunion d'information était organisée lundi 28 juin, en présence du maire-adjoint du quartier Bordeaux Sud, Olivier Cazaux et des équipes d'inCité.

L'objectif de ces réunions est d'informer en temps réel les propriétaires et locataires des immeubles évacués suite au sinistre des 24 et 26 rue Planterose et d'être à leur écoute.

Nous avons bien conscience que les habitants du quartier et les associations se posent de nombreuses questions. Des réponses leurs seront apportées par la Ville et par inCité dès que possible. Nous regrettons à ce titre que des personnes et membres d'associations soient venus perturber le bon déroulement de cette réunion.

En de telles circonstances, votre sécurité est notre première préoccupation. Priorité de l'information est donc donnée aux foyers évacués parce que vous êtes les premiers impactés par cette situation. Nous sommes conscients et comprenons que vous puissiez ressentir de l'incompréhension, du mécontentement ou même de l'angoisse.

C'est pourquoi, en complément de la mobilisation de nos équipes, le CCAS de la Ville de Bordeaux va mobiliser une cellule d'aide psychologique pour vous aider à traverser ce moment difficile. Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à contacter Claire Ducruit, en charge de l'accompagnement social à inCité.

Les équipes d'inCité sont à votre écoute pour vous accompagner au mieux pendant cette période.

La direction générale

inCité vous informe sur...

Les interventions pour sécuriser les immeubles

Les diverses interventions d'urgence et de sécurisation engagées par inCité se poursuivent. L'entreprise chargée de la sécurisation du site débutera le déblaiement des gravats à l'aide d'une petite pelle mécanique le 5 juillet et poursuivra son intervention jusqu'à mi-juillet avec une pelle mécanique à grand bras jusqu'à ce que la démolition de la partie arrière de l'immeuble du 24 rue Planterose soit finalisée, vers fin juillet.

- **Immeubles 17, 20, 25, 30 rue Planterose, 21 et 27 rue Bouviers**

inCité met tout en œuvre pour organiser le retour des habitants à partir du 19 juillet. Pour cela, elle a mobilisé un bureau d'étude et sollicité le service du péril de Bordeaux Métropole et afin d'effectuer la vérification de l'état de ces immeubles la semaine du 12 au 16 juillet. L'objectif de cette visite de contrôle étant de permettre la levée de l'arrêté de péril par le service de Bordeaux Métropole qui autorisera en suivant le retour de ses occupants (signature d'un nouvel arrêté).

A cet effet, votre gestionnaire d'immeuble/de logement ou votre propriétaire sera prochainement sollicité pour récupérer vos clés. Le cas échéant, nous vous solliciterons directement.

- **Immeubles 22 et 28 rue Planterose**

La sécurisation intérieure et extérieure du 22 et du 28 rue Planterose se poursuit jusqu'au 2 juillet avec les étaitements qui sont réalisés sous contrôle d'un huissier de justice qui filme l'ensemble de ces interventions.

Le chevalet en bois destiné à soutenir la façade du 22 rue Planterose est en cours d'installation.

La sécurisation de ces deux immeubles étant complexe, inCité va programmer une réunion avec le propriétaire du 28 et le syndicat des copropriétaires du 22 pour faire le point sur les travaux de confortement réalisés et les travaux de reprise qui seront à engager à l'issue de la phase de démolition. inCité, en lien avec ces derniers, informera directement chaque locataire de la situation dès qu'un planning de retour sur place pourra être envisagé.

- **Immeuble 23 rue Planterose**

Dès que l'accès piéton sera possible et sécurisé, dès lors que les travaux de démolition seront achevés, les habitants pourront réintégrer leur logement, vraisemblablement début août.

- **Relogement**

inCité poursuit les démarches pour reloger les personnes qui ne s'étaient pas manifestées jusque-là et suit les personnes relogées pour lesquelles le logement provisoire doit être prolongé. Claire Ducruit, chargée de l'accompagnement social à inCité est votre interlocutrice pour les questions de relogement.

Pour toutes les questions qui concernent le loyer de votre logement, nous vous invitons à solliciter directement votre propriétaire ou votre gestionnaire d'immeuble par écrit et à envoyer la copie de votre courrier à inCité.

Les questions pratiques

- **Intervention des pompiers** : compte-tenu des contraintes d'accès générées par les travaux de sécurisation des immeubles, l'intervention des pompiers qui devait être prévue mardi 29 juin pour récupérer les effets personnels des foyers évacués a dû être différée. Nous travaillons actuellement avec les services de la Ville pour refixer une date dans les prochains jours. Nous vous en informerons immédiatement afin que vous puissiez vous organiser au mieux.
- **Les denrées périssables** : certains habitants ont demandé que les pompiers interviennent dans leur logement pour vider leur frigo, leur congélateur et leurs poubelles mais cela n'est pas prévu selon les informations que nous avons. Cependant, nous avons malgré tout transmis cette question aux pompiers et à la mairie de quartier et la complétons afin de vérifier que ces équipements soient toujours branchés et alimentés. Nous vous informerons de leur retour dès que possible.
- **Le gardiennage des immeubles** : depuis lundi, un gardiennage 24h/24 a été mis en place rue des Bouviers ; il reste bien évidemment maintenu dans la rue Planterose de part et d'autre des palissades de chantier.
- **Le remboursement de vos frais** : les dépenses de première nécessité pour l'achat de vêtements ou nécessaire de toilette seront prises en charge par inCité et remboursées après avoir été étudiées par notre assurance. Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre vos factures par mail, à l'adresse suivante incite@incite-bordeaux.fr.



Installation en cours du chevalet en bois pour soutenir la façade du 22 rue Planterose

RESTONS EN CONTACT !

Vous connaissez des personnes évacuées qui ne reçoivent pas l'information. inCité a collecté vos coordonnées dans le respect de la RGPD, mais il est possible que certaines adresses mail manquent, soient erronées ou que des personnes ne se soient pas encore manifestées.

Invitez-les à contacter inCité en appelant le 05 56 50 20 10 ou à l'adresse suivante incite@incite-bordeaux.fr.

Merci



inCité Bordeaux Métropole Territoires
101 cours Victor Hugo
CS91234 - 33074 Bordeaux cedex

incite-bordeaux.fr



Vous avez reçu cet email suite à l'effondrement des immeubles 24 et 26 rue Planterose, et uniquement à des fins d'information relative à ce sinistre.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez, à tout

moment, envoyer un mail à l'adresse suivante : incite@incite-bordeaux.fr.

Si vous souhaitez vous désinscrire, cliquez sur le lien suivant :

[Se désinscrire](#)

